

Notice Descriptive pour motocycles

DESCRIPTION DES VÉHICULES MOTO GUZZI

TYPE: KM A1

GÉNÉRALITÉS a. 0.1. - Constructeur : MOTO GUZZI S.p.a, - Via E.V. Parodi 57 - 23826 Mandello Del Lario (LECCO) Italie - Représentant accrédité en France : Néant 0.2. - Marque : MOTO GUZZ! - Genre : MTT2 0.3.1. - Puissance déclarée de la motocyclette (KW): 47,5 - Type et version : KM A1 - Puissance administrative: 10 CV **CONSTITUTION GÉNÉRALE** - Nombre d'essieux et de roues : 2 - Emplacement de la roue motrice : arrière - Emplacement de la roue directrice : avant - Dimensions des pneumatiques : AV = 90/90 x 21 (54H) AR = 130/80 x 17 (65H) Constitution du cadre : tubes d'acler soudés - Emplacement et disposition du moteur : à la partie inférieure du cadre 2. POIDS ET DIMENSIONS Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière - Poids total autorisé en charge : 470 kg 2.1. - Possibilité d'attelage d'un side-car : Non 2.3. 2.4. - Charge maximale admissible : 2.4.1. - Sur l'essieu 1 : 190 kg 2.4.2. - Str l'essieu 2 : 290 kg 2.5. 2.6. 2.7. - Empattement: 1,600 m 2.8. - Poids à vide du véhicule en ordre de marche : - Total: 260 kg
- Sur l'essieu 1: 125 kg
- Sur l'essieu 2: 135 kg
- Porte-à-faux avant: 0,325 m 2.8.0. 2.8.1. 2.8.2, 2.9. 2.10. - Porte-à-faux arrière : 0,335 m - Longueur hors tout : 2,260 m 2.12. - Largeur hors tout: 0,935 m MOTEUR - Dénomination et marquage : KM - Marque : MOTO GUZZI 3.2. 3.2.1. 3.2.2. - Description générale : - Type : combustion interne à pistons en plouvement alternatif et vilebrequin - Cycle : allumage commandé 3.2.3. - Nombre de temps : 4 3.3. Nombre et disposition des cylinares : 2 en V à 90° - Dimensions : - Alésage (mm) : 92 3.4. 3.4.1. 3.4.2. - Course (mm): 80 3.4.3. - Cylindrée (cm³): 1064 Cylindrée (cm²): 1064
Rapport volumétrique de compression: 9,5: 1 ± 0,5
Puissance nette maximale déclarée du moteur (Kw CEE): 51
Régime de puissance maximale (tr/mn): 6400
Couple maximal (tr/an): 85
Régime de couple maximal (tr/mn): 3800
Régime de rotation maximale (tr/mn): 7400
Carburant utilisé: super carburant
Réservoir de carburant: 20 litres situé au-dessous du moteur Mode d'alfinentation du moteur: Injection électronique
Type de fitre à air: sec
Allumale: houries hobines dispositif magnétique sans contact 3,5, 3.6. 3.7. 3.8. 3.9. 3.10. 3.11.

- Allumage : bougies, bobines, dispositif magnétique sans contact assisté

Description: 1 échappement par cylindre, 1 chambre d'expansion et 1

Tension d'alimentation des circuits électroniques (volts) : 12

3,12,

3.13. 3,14.

3,16,

3.17.

3,18.

niquement

silencieux à droite

Référence :

Dispositif d'antiparasitage : Oui Refroidissement du moteur : par air

Nombre de silencieux d'échappement : 1

MOTO GUZZI T 3025D (D) - T3025S (G) - Tuyau MOTO GUZZI C 3030 - Chambre d'expansion

MOTO GUZZI S 3030 e3 B535,235 - Silencieux

3.20.	- Niveau sonore au point fixe :
3.20.1.	- Valeur du niveau sonore (dBa)

3.20.2. - Régime de rotation correspondant (tr/mn) : 3200
3.20.3. - Emplacement des sorties d'échappement : à l'arrière droit du véhicule

TRANSMISSION DU MOUYEMENT

- Types de boîte de viterses : mécanique à 5 rapports avant

- Emplacement du (ou des) levier(s) de commande : sélecteur au pied 4.1.1. gauche

yaudre
- Type d'embrayage: 2 disques secs
- Mode de commande : levier à main gauche, commande mécanique par

- Type de transfinission entre la boîte de vitesses et les roues : arbre et 43. cardan

 Démultiplication de la transmission :
 Dimension et circonférence de roulement des pneumatiques :
 Arrières 120,80 - R17 65 H - Circonférence : 1933 mm 4.4.1.

Arrière 120/80 - R17 65 H - Circonférence : Démaitiplications et vitesses à 1000 tr/mn :

Combinaisen des vites es	Démulti- plication primaire	Boîte de vitesses	Démulti- plication secondaire	Démulti- plication totale	Vitesse å 1000 tr/mn km/h
1	1,3529	2,0000	4,125	11,1618	10,39
1 2	1,3529	1,3158	4,125	7,3433 -	15,79
3	1,3529	1,000	4,125	5,5809	20,78
4	1,3529	0,8462	4,125	4,7223	24,56
5	1,3529	, 0,7308	4,125	4,0783	28,44

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

- Vitesse maximale (Km/H): 190

- Indicateur de vitesse : Oui 4.6

- Compteur kilométrique : Oui 4.7.

5. SUSPENSION

5.1. - Avant : fourche télescopique hydraulique avec ressorts hélicoïdaux

5.2. - Arrière : bras oscillant avec amortisseur hydraulique et ressort hélicoïdal

6. DIRECTION

- Type de direction : directe sur fourche télescopique 6.1.

7,1, - Frein de service : 1 frein avant et 1 frein arrière à tirant indépendant

7.1.1. - Commande du frein de service :

- 1 levier à main droite commande hydrauliquement le frein avant

- 1 pédale au pied droit commande hydrauliquement le frein arrière

7.2. - Répartiteur de freinage : Non

7.2.1. - Dispositif anti-bloqueur des roues : Non

7.3. - Frein de secours : par indépendance des circuits

7.4. - Frein de stationnement : Non 7.5,

- Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. - Frein de service : fluide hydraulique 7.5.2. - Frein de secours : fluide hydraulique

7.6. Assistance du frein de service : Non

7.7. - Réservoir de fluide ou d'énergie : 1 réservoir à niveau visible sur le guidon pour le frein avant et un réservoir fixé sur le cadre au-dessus de la pédale pour le frein à pied, niveau visible après démontage selle

Mode d'alarme pour les défaillances : niveau visible

7.7.2, - Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau de fiuide

7.7.3. - Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : voir 7.7.2.

7.8. Types de freins :

- Frein de service : 7.8.1.

7.8.1.1. - Sur l'essieu 1 : double disques

7.8.1.2: - Sur l'essieu 2 : disque

7.8.2. - Frein de secours : disque(s)

CARROSSERIE

8.1. - Carrosserie : Solo

8.2. - Carénage : Oul (polyester et polycarbonate)

- Nombre de places assises : 2

9. ECLAIRAGE 9.1 Feux de route: 1 9.2 Feux de route: 1 9.3 Feux de position avant: 1 incorporé au feu de route 9.4 Feux rouge arrière: 1 9.5 Indicateurs de changement de direction: 9.5.1 Avarit: 2 indépendants 9.5.2 Arrière: 2 indépendants 9.6 Feux stop: incorporé au feu arrière 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation: 1 combiné avec le feu n 9.8 Dispositifs réfléchissants: 9.8.1 Arrière: 1 indépendant 9.8.2 Latéraux: Non 9.9 Feux de détresse: Non 10. DIVERS 10.1 Accessoires: 10.1.3 Rétroviseur: 1 à gauche, 1 à droite	10.1.5 Dispositif anti-vol : par blocage de direction 10.2 - Marque d'identité : 10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : partie cadre inférieure gauch 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : colonne de direction côté droit 10.2.3 Structure du numéro d'identification : ZGU
10.1.4 Avertisseurs sonores : 2	10.2.4 Le numéro d'identification commence à : ZGUKMA1KMWM 111111
	AL DE RÉCEPTION PAR TYPE Éhicule présenté comme prototype des véhicules de genre MTT2 de marque MOTO GUZZI
Type - Version KM A1 satisfait aux dispositions des articles R.169 à R.183 du Code de la Route et de	
NOTA: Véhicule conforme aux dispositions applicables à compter du 1" mai 1	
Montlhéry, le 1° octobre 1998	Vu et approuvé :
	Enregis ré sous le n° AU-2482,98.00 Fair à Paris, le 1" octobre 1998
	Pc le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France
Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules	Le Chef de la Division Automobiles, A Métrologie et Appareils à Pression
D. LE POAC	M. VANCOSTENOBLE
	060
•	
CEDTICI	CAT DECONFORMITÉ
Je soussigné, MOTO GUZZI Spa - Vla E.V. Parodi 57 - 23826 Mandello Del Lari a) que le véhicule :	o (Legco) Italie, certifie :
1 Genre	MTT2
2 Marque	
4 Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'idertification 5 Carrosserie	ZGUKMA1KM(1)
6 Source d'énergie	ES
9 Dimensions - Largeur - Longueur - Surface	Sans objet
10 Poids total autorisé en charge (t)	0,470
12 Poids total roulant autorisé (t)	Néant
14 Niveau sonore de référence (r BA)	
The state of the s	3355 31711
est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objei complémentaire. (Voir NOTA).	t du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait être immatriculé sans réception
	Le,
Numéro d'immatriculation (à remplir par la Préfecture)	feight an artifect to Break No. 10 and 10 an
NOTA: Pour obtenir immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
modification de éhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux objet d'une préscription de conformité à un test réglementaire) doit faire l'objet : - d'une décir ation à la Préfecture.	
- le cas échteant, d'une réception à titre isolé par la DRIRE (Direction Régionale c (1) à compléter	ie l'industrie de la Recherche).